

ARRONDISSEMENT DE SAINT



**L'OFFRE EN SPORTS ET LOISIRS
PORTRAITS ET AVIS
DE NOS GROUPES CIBLES**



*Conseil des
Montréalaises*

Montréal 

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT



L'OFFRE EN **SPORTS** ET LOISIRS

PORTRAITS ET AVIS

DE **NOS** GROUPES CIBLES



RECHERCHE ET RÉDACTION

Véronique Colas

COORDINATION

Guylaine Poirier

COMITE DE LECTURE

Lyda Assayag

Anna Biro

Ginette Drouin, responsable

Anne Richard-Webb

REVISION LINGUISTIQUE

Louise-Andrée Lauzière

SECRETARIAT

Kheira Chakor

CONCEPTION GRAPHIQUE

RouleauPaquin.com

© Conseil des Montréalaises, 2012

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-7647-1107-1

Version PDF : 978-2-7647-1108-8

Ce document a été adopté par
les membres du Conseil des Montréalaises
lors de l'assemblée régulière
tenue le 14 mars 2012.

CONSEIL DES MONTRÉALAISES

1550, rue Metcalfe, 14^e étage, bureau 1424

Montréal (Québec) H3A 1X6

Téléphone : 514 872-9074

Télécopieur : 514 868-5810

conseildesmontrealaises@ville.montreal.qc.ca

www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises



TABLE DES matières

INTRODUCTION	4
1 PORTRAIT GÉNÉRAL	6
2 GROUPE CIBLE « MÈRES DE FAMILLE AYANT DE JEUNES ENFANTS » (25-44 ANS)	8
2.1 Portrait de l'offre à l'intérieur de laquelle on retrouve notre groupe cible	8
2.2 Avis des participantes aux groupes de discussion	14
3 GROUPE CIBLE « AÎNÉES »	16
3.1 Portrait de l'offre à l'intérieur de laquelle on retrouve notre groupe cible	16
3.2 Avis des participantes aux groupes de discussion	21
4 À NOTER FINALEMENT	24



Introduction

La Ville de Montréal, par son offre de services en sports et loisirs, s'emploie à favoriser l'accès au loisir à tous ses citoyens et citoyennes. De ce fait, elle est un acteur essentiel dans l'évolution de ce champ d'action.

En 2011, le Conseil des Montréalaises a décidé de se pencher sur l'accès au loisir pour les Montréalaises. Il désirait comprendre comment l'offre de service municipale était déterminée et comment elle répondait aux besoins de sa population féminine. 5 arrondissements ont été étudiés et un avis a été produit.

La lecture de ce portrait se veut donc un complément d'information à l'avis du Conseil des Montréalaises sur l'accessibilité de l'offre municipale en sports et loisirs.

Choix des groupes cibles

À la lumière d'une démarche exploratoire, le Conseil des Montréalaises a choisi de privilégier deux groupes de femmes qui, indépendamment de leur origine culturelle, apparaissent faire l'objet d'enjeux particuliers au regard de la pratique et de l'offre de services en sports et loisirs :

- Les mères de famille âgées de 25 à 44 ans, dont les temps libres sont particulièrement réduits.
- Les aînées à la retraite, dont les temps libres prennent une place prépondérante. Leur présence grandissante et leurs situations diverses – jeunes retraitées actives, aînées en perte d'autonomie, etc. – n'est pas sans amener de nouveaux besoins à combler.

Territoires étudiés

L'offre municipale se décline principalement par arrondissement et, pour la plupart, est diffusée sur la base de partenariat avec la société civile. Considérant l'ampleur que supposerait la réalisation d'une étude à l'échelle du territoire montréalais, le choix a été fait de la circonscrire à 5 arrondissements. La méthodologie appliquée au choix des arrondissements s'appuie sur la détermination, au sein du corpus, d'une diversité de contextes géographiques, sociodémographiques et d'historiques administratifs, avec toutefois une présence prédominante de nos groupes cibles. Cette diversité de contextes devrait ainsi nous permettre de voir si des éléments récurrents émergeront aux côtés de ceux particuliers aux contextes locaux.

Six critères ont été retenus :

- Une répartition équitable en termes de localisation géographique (Ouest/Centre/Est, Nord/Sud);
- Au moins 2 anciennes villes représentées;
- Différentes densités de population (faible, moyenne, importante);
- Différentes représentations de la population immigrante (faible, moyenne, importante);
- Une proportion de familles avec enfants ou d'aînées équivalente ou supérieure à la moyenne montréalaise;
- Et une présence plus ou moins marquée de femmes, de familles et de personnes de 65 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu (après impôt).

Le croisement de ces critères nous a amenée au choix des arrondissements suivants :

- LaSalle
- Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
- Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
- Saint-Laurent
- Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

Objectifs visés et méthodologie

L'objectif visé par l'analyse de l'offre de services était de savoir comment celle-ci était élaborée et quelles étaient ses caractéristiques à l'égard de nos groupes cibles. Pour ce faire, des rencontres auprès des directions culture, sport, loisir et développement social des 5 arrondissements ciblés et de leurs principaux organismes partenaires ont été réalisées au cours de l'hiver et du printemps 2011. Une étude des programmations municipales pour la session d'automne 2010 a parallèlement été menée. De plus, des groupes de discussion avec des femmes des groupes visés par l'étude ont été organisés dans chacun des arrondissements.

Groupes de discussion

L'objectif visé par la démarche de consultation était de recueillir le point de vue de nos deux groupes cibles sur l'accessibilité de l'offre municipale en sports et loisirs (spatiale, économique, culturelle et temporelle). On cherchait en particulier à savoir :

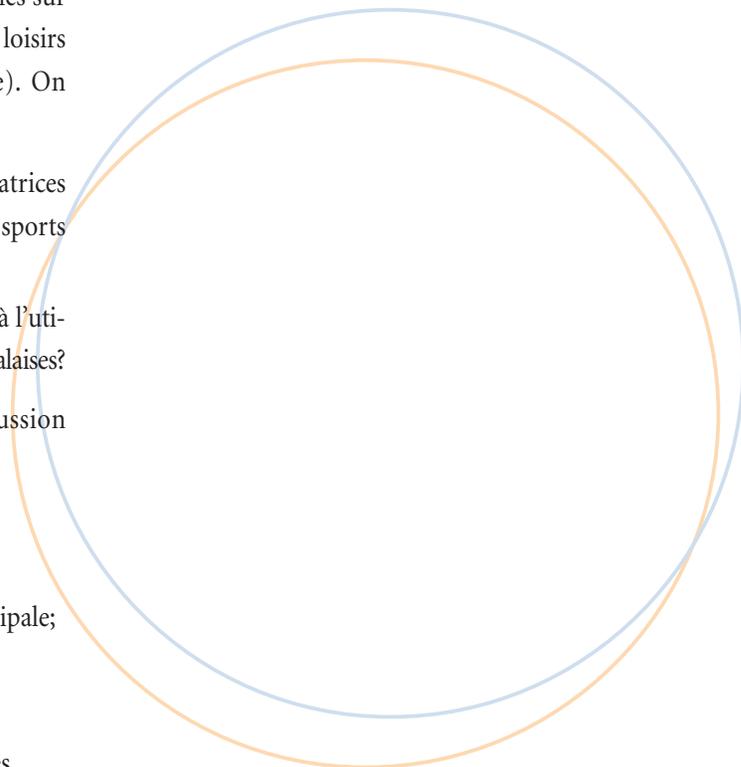
1. Quel regard portent nos groupes cibles (utilisatrices et non-utilisatrices) sur l'offre municipale en sports et loisirs?
2. Quels peuvent être les obstacles ou contraintes à l'utilisation de ce service municipal pour ces Montréalaises?

Les Montréalaises visées par les groupes de discussion étaient des femmes :

- mères de famille ayant de jeunes enfants;
- aînées;
- utilisatrices et non-utilisatrices de l'offre municipale;
- de toute origine culturelle;
- présentant éventuellement un faible revenu;
- résidant dans l'un des 5 arrondissements étudiés.

Neuf groupes de discussion ont été tenus entre le 10 octobre 2011 et le 12 février 2012 : 5 auprès du groupe cible « Mères de famille ayant de jeunes enfants » et 4 auprès du groupe cible « Aînées ».

Au total, 36 mères de famille et 32 aînées ont participé à la démarche de consultation. Chaque groupe de discussion comptait en moyenne 7 à 8 participantes. Différents profils, représentatifs de nos groupes cibles, ont pu être rejoints. La démarche de participation a plus particulièrement permis de rejoindre des femmes présentant un faible revenu, tel que nous le souhaitions. Ceci teinte notamment notre groupe cible « Mères de famille ayant de jeunes enfants » par rapport aux statistiques générales.



Nbre d'habitants	Nbre de femmes	Nbre de femmes de 65 ans et plus	Nbre de familles avec enfant(s)
84 833	44 530 (52,5 %)	9 070 (20,4 %)	15 195 (67,2 %)

Source : Montréal en statistique, édition mai 2009

L'offre en sports et loisirs est dispensée en majeure partie par l'arrondissement à travers les infrastructures qu'il met à la disposition de ses citoyennes et citoyens, à savoir 1 centre de loisirs, 8 piscines extérieures, 1 aréna, 1 boulodrome et une trentaine de parcs, dont le parc-nature du Bois-de-Liesse¹. Parmi ces derniers, une quinzaine sont équipés de pataugeoires ou de jeux d'eau et une vingtaine de terrains voués à la pratique de sports collectifs (baseball, basketball, soccer, etc.), de sports de raquette (tennis) ou de sports d'adresse (bocce, pétanque). De plus, l'arrondissement se dotera prochainement d'un complexe sportif qui comprendra un terrain de soccer intérieur, une piscine de 25 mètres et un bassin récréatif, un gymnase simple, une palestre et plusieurs autres espaces, dont une salle multifonctionnelle. Ce complexe se situera à proximité du centre de loisirs.

Les infrastructures municipales extérieures se répartissent de façon relativement uniforme sur la portion résidentielle du territoire de l'arrondissement. Quant aux infrastructures intérieures utilisées, celles-ci se concentrent au centre-ouest et au centre de la portion résidentielle de l'arrondissement (Carte 1). Pour leur majeure partie, ces infrastructures peuvent être utilisées gratuitement ou à un tarif très abordable (inférieur à 5 \$) dans le cadre d'activités libres.

Par ailleurs, l'arrondissement gère une partie des activités de sport et loisir structurées qu'il dispense majoritairement à son centre de loisirs. À cela s'ajoute l'offre d'organismes partenaires qui ont pour particularité de cibler un type d'activités ou une clientèle précise. Les activités de ces organismes sont essentiellement offertes au centre de loisirs.

Parmi les activités libres ou structurées offertes dans la programmation municipale pour la session automne 2010, un peu plus de la moitié s'adressaient aux adultes :

	Loisir culturel	Loisir scientifique	Loisir récréatif et communautaire	Sport et activité physique	Toutes catégories confondues
Nbre d'activités adultes (incluant aînés)	60	2	16	59	137
Nbre total d'activités (tous âges)	109	2	24	122	257

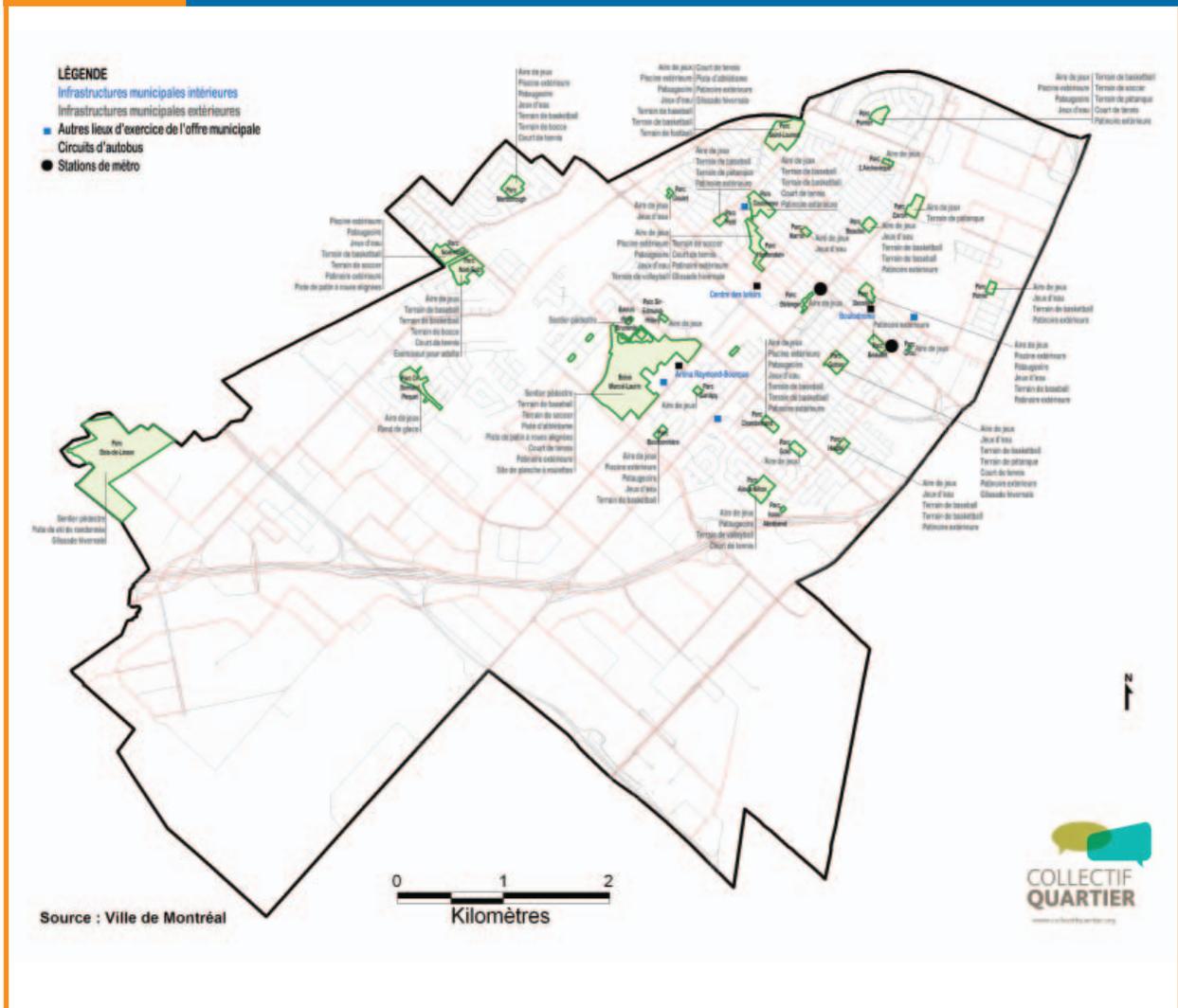
À cela s'ajoutent les diverses activités libres auxquelles il est possible de s'adonner dans les parcs de l'arrondissement.

Lorsqu'on regarde la localisation des lieux d'exercice et des infrastructures municipaux (Carte 1), l'offre récréative de l'arrondissement apparaît, à première vue, plus forte dans les secteurs centre et centre-ouest de la portion résidentielle de son territoire.

¹ Ce parc fait partie du réseau des grands parcs de la Ville de Montréal.

CARTE 1

Localisation de l'offre de service en sports et loisirs Arrondissement Saint-Laurent



Groupe cible « Mères de famille ayant de jeunes enfants » (25-44 ans)

Portrait de l'offre à l'intérieur de laquelle on retrouve notre groupe cible

Nature de l'offre

Parmi les activités libres ou structurées offertes dans la programmation municipale pour la session automne 2010, près de la moitié s'adressaient aux adultes (dont les 25-44 ans). Treize activités ciblaient particulièrement les familles :

	Loisir culturel	Loisir scientifique	Loisir récréatif et communautaire	Sport et activité physique	Toutes catégories confondues
Nbre d'activités adultes (25-44 ans)	53	2	5	55	115
Nbre d'activités familiales	2	0	2	9	13
Nbre total d'activités (tous âges)	109	2	24	122	257

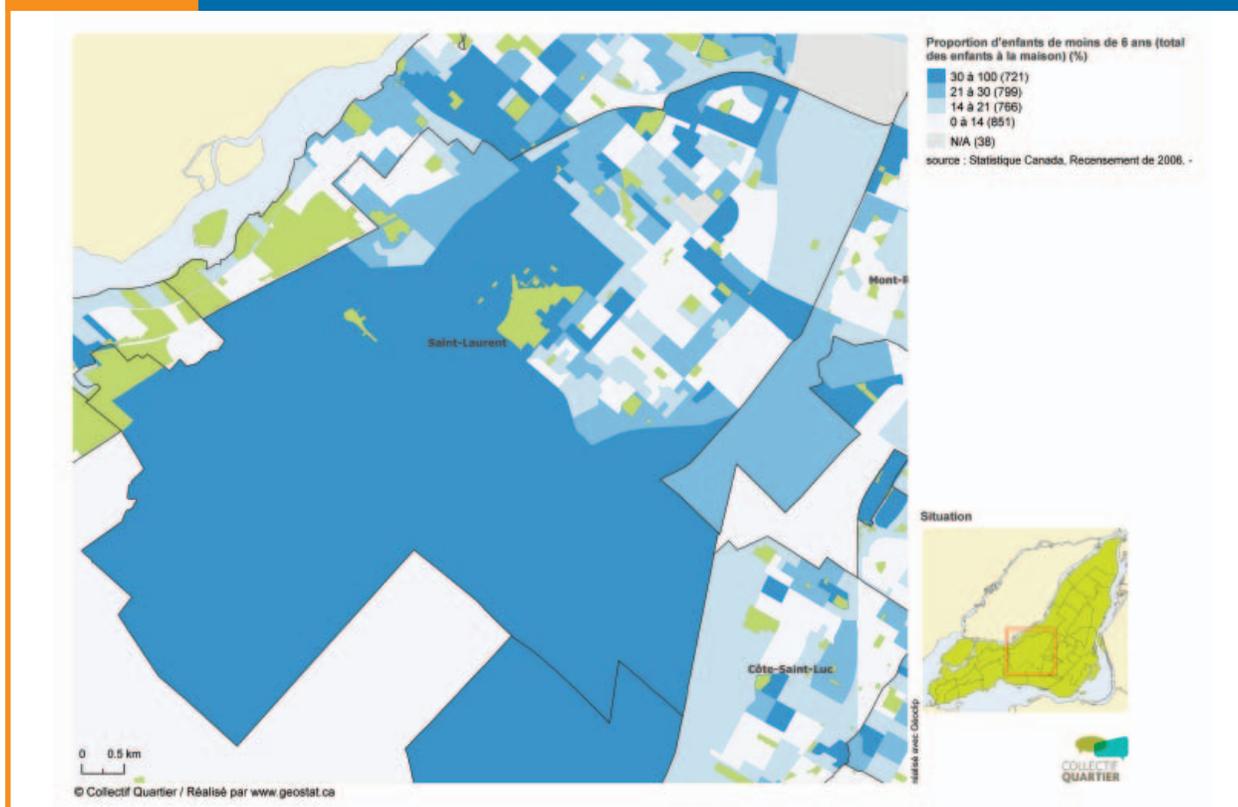
Les catégories « Sport et activité physique » et « Loisir culturel » sont prépondérantes au sein de cette offre : elles y représentent respectivement 48 % et 46 % des activités offertes à notre groupe cible. La catégorie d'activités « Sport et activité physique » constitue également la majorité des activités s'adressant aux familles. À cela s'ajoutent les diverses activités physiques et sportives auxquelles il est possible de s'adonner à partir des installations municipales présentes dans les parcs de l'arrondissement. Celles-ci constituent d'ailleurs l'essentiel des activités libres offertes.

Localisation de l'offre

Concernant les activités libres, il y a une répartition relativement uniforme des infrastructures municipales extérieures dans l'arrondissement (Carte 1). Il en est autrement de l'offre d'activités structurées. En effet, lorsqu'on regarde les zones où se concentrent les familles laurentiennes ayant des enfants de moins de 6 ans (Carte 2), on constate que les mères de famille ont plus ou moins aisément accès à des activités structurées, quelle que soit leur catégorie, selon la desserte du transport en commun. Car bien que les zones déterminées et les lieux d'activités soient desservis par le transport en commun, si le réseau s'y avère peu efficace, l'accessibilité effective de ces lieux d'activités est questionnable. Or, il semble que ce soit le cas. Plusieurs améliorations ont été relevées en ce sens lors des consultations publiques tenues à l'automne 2007 dans le cadre de l'élaboration du plan de transport local de Saint-Laurent : la hausse de la fréquence et de la régularité de certaines lignes d'autobus ou encore l'accroissement de la desserte de secteurs résidentiels tels que les Bois-Franc et le Nouveau Saint-Laurent (Tecsult Inc., 2009 : 10). Les mères de famille des zones situées dans les secteurs nord-ouest et nord-est de la portion résidentielle de l'arrondissement sont, à cet égard, les plus touchées (Carte 3). Il en est de même pour les activités s'adressant aux familles, celles-ci étant essentiellement offertes dans le secteur centre de la portion résidentielle de l'arrondissement.

CARTE 2

Familles avec enfants de moins de 6 ans
Arrondissement Saint-Laurent



Variété des activités

Dans chacune des grandes catégories d'activités offertes, différents types d'activités sont proposés et se présentent dans la programmation municipale pour la session automne 2010 comme suit :

Activité	Nbre d'activités adultes (25-44 ans)	Nbre d'activités familiales
Loisir culturel		
Arts médiatiques	2	
Arts visuels	16	
Artisanat	17	1
Danse	17	1
Musique	1	
Loisir scientifique		
Informatique	2	
Loisir récréatif et communautaire		
Jeux collectifs	2	2
Jeux de société	3	
Sport et activité physique		
Activités aquatiques	19	8
Activités de conditionnement physique	13	1
Activités de détente	4	
Arts martiaux et sports de combat	7	
Formation en sauvetage	1	
Sports collectifs	3	
Sports de raquette	3	
Sports sur glace	5	

Les catégories « Loisir culturel » et « Sport et activité physique » présentent la plus grande diversité d'activités : 5 et 8 types d'activités différents sont respectivement offerts alors que dans les catégories « Loisir scientifique » et « Loisir récréatif et communautaire », on retrouve respectivement 1 et 2 types d'activités. Pour les 2 catégories présentant la plus grande diversité d'activités, certains types occupent une place prépondérante au sein de l'offre municipale. Il s'agit :

- pour le loisir culturel, des activités d'art visuel, d'artisanat et de danse;
- et pour le sport et l'activité physique, des activités aquatiques et de conditionnement physique.

En ce qui concerne les activités familiales, le type d'activités proposé le plus souvent est l'activité aquatique.



Horaire des activités

Dans la programmation municipale pour la session automne 2010, les plages horaires des activités offertes se présentaient de la manière suivante² :

	Loisir culturel	Loisir scientifique	Loisir récréatif et communautaire	Sport et activité physique
Activités libres	- 2 en fin de semaine		- 1 la semaine en soirée	- 2 la semaine seulement, en matinée ou en soirée - 8 en semaine ou fin de semaine
Activités structurées	- 14 en semaine seulement dont 2 en soirée - 35 en semaine ou en fin de semaine	- 2 la semaine, en après-midi ou en soirée	- 1 la semaine seulement, en après-midi et en soirée - 1 en semaine ou en fin de semaine	- 15 en semaine seulement dont 7 en soirée uniquement - 10 en semaine ou en fin de semaine - 4 en fin de semaine seulement
Activités familiales	- 1 la semaine en matinée - 1 la fin de semaine en matinée		- 2 la semaine en matinée	- 1 la semaine en matinée - 1 la fin de semaine en soirée - 1 la semaine en matinée ou la fin de semaine en après-midi et en soirée

L'offre libre en sports et loisirs, compte tenu de ses particularités, se distingue par une latitude plus large que l'offre structurée. Il est toutefois possible de s'adonner à un nombre non négligeable d'activités structurées s'inscrivant selon une plage horaire relativement large puisqu'elles sont offertes autant en semaine qu'en fin de semaine, et ce, à différents moments de la journée. En ce qui concerne les activités familiales, on observe une plus grande offre d'activités la semaine en matinée.

Tarification

Concernant la tarification de l'offre en sports et loisirs appliquée aux adultes et aux familles, elle se présentait dans la programmation municipale pour la session automne 2010 comme suit³ :

	Loisir culturel	Loisir scientifique	Loisir récréatif et communautaire	Sport et activité physique
Activités libres	2 niveaux de tarif : - session gratuite (1) - 10 \$ l'heure (1)		- 4 \$ à chaque fois (1)	3 niveaux de tarif : - sgratuit (3) - 46 \$ la session en moyenne (3) - 5 \$ à chaque fois (4)
Activités structurées	3 niveaux de tarif : - session gratuite (1) - 107 \$ la session en moyenne (43) - 275 \$ la session en moyenne (3) 1 tarif activité familiale : - 49 \$ la session en moyenne (2)	- 250 \$ la session en moyenne (2)	2 niveaux de tarif : - session gratuite (1) - 85 \$ la session (1) 1 tarif activité familiale : - 82,50 \$ la session en moyenne (2)	2 niveaux de tarif : - 51 \$ la session en moyenne (12) - 93 \$ la session en moyenne (22) 2 tarifs activité familiale : - 51 \$ la session en moyenne (8) - 85 \$ la session (1)

² Notez que toutes les activités n'ont pas pu être comptabilisées, la plage horaire de certaines n'étant pas indiquée dans la programmation étudiée.

³ Notez que toutes les activités n'ont pas pu être comptabilisées, le coût de certaines n'étant pas indiqué dans la programmation étudiée.

On peut constater plusieurs niveaux de tarification pour les adultes, que l'activité soit libre ou structurée. Pour une partie des activités libres, la gratuité est appliquée. Il en est de même pour quelques-unes des activités structurées des catégories « Loisir culturel » et « Loisir récréatif et communautaire ». Pour les autres activités libres, le tarif appliqué s'élève autour de 40 \$ à 60 \$ la session. Quant aux autres activités structurées, on y observe 3 grands niveaux de tarification : un premier s'élevant en moyenne à 50 \$ la session, un second de 80 \$ à 110 \$ la session et un dernier de 250 \$ à 280 \$ la session. La plupart des activités structurées des catégories « Loisir culturel », « Loisir récréatif et communautaire » et « Sport et activité physique » s'inscrivent toutefois dans le niveau de tarification intermédiaire, soit de 80 \$ à 110 \$ la session.

Les tarifs appliqués aux activités familiales présentent, pour leur part, 2 niveaux de tarification, similaires aux 2 premiers niveaux généraux appliqués aux adultes, soit de 40 \$ à 60 \$ la session et de 80 \$ à 90 \$ la session. La majeure partie des activités familiales se situe au premier niveau de tarification.

Il est à noter que les tarifs présentés n'intègrent pas le coût de la carte-loisirs de Saint-Laurent, qui n'est pas obligatoire, mais qui permet d'accéder à des avantages pour certains services offerts par l'arrondissement et ses organismes partenaires. Sans cette carte, les tarifs d'inscription sont majorés de 33,33 % jusqu'à concurrence de 50 \$ (L'Agenda, août 2010 : 6). Le coût de cette carte se décline selon les caractéristiques suivantes :

	Émission pour 4 ans	Renouvellement aux 2 ans
6 à 17 ans	11 \$	9 \$
18 à 64 ans	13 \$	11 \$
65 ans et plus	2,30 \$	2,30 \$
Famille	31 \$	26 \$

La carte-loisirs permet également d'avoir accès à la « carte débit » qui constitue le seul mode de paiement accepté pour participer aux activités libres comme le tennis, le patinage et le hockey. Son coût est de 11,29 \$ (L'Agenda, août 2010 : 6).

Finalement, pour la plupart des activités qu'offre l'arrondissement, il est possible pour les familles à faible revenu de bénéficier d'un rabais (pouvant aller jusqu'à 40 %) si celles-ci répondent aux critères préétablis (L'Agenda, août 2010 : 5). Par exemple, les familles vivant de l'aide sociale bénéficient automatiquement de ce programme tarifaire. Dans d'autres cas, un rabais peut être accordé à la suite d'une rencontre avec une agente sociale de l'arrondissement qui en évalue la teneur en fonction de la situation familiale. Dans son plan d'action famille 2008-2010, l'arrondissement entend, en outre, harmoniser les tarifs familiaux de ses organismes partenaires aux siens. Il est également question d'étendre aux organismes partenaires le principe d'étalement des paiements relatifs aux frais d'inscription (Arrondissement de Saint-Laurent, 2008 : 17).

Informations complémentaires

Un des objectifs du plan d'action famille 2008-2010 de l'arrondissement, en ce qui a trait au domaine de la culture, des sports et des loisirs, est de stimuler la pratique d'activités par une offre diversifiée, sécuritaire et à coût abordable (Arrondissement de Saint-Laurent, 2008 : 17). Comme on l'a vu précédemment, des activités particulières ont été développées en sports et loisirs pour les familles et un travail en continu est mené pour les rendre le plus accessibles possible. Des événements ou des programmes ponctuels sont également réalisés à leur intention par l'arrondissement, la Semaine québécoise des familles en est un exemple.

En parallèle, des services connexes sont graduellement mis en place au sein des infrastructures de l'arrondissement. Le centre des loisirs, l'aréna et certains parcs disposent, par exemple, d'espaces de stationnement réservés aux familles. Les activités offertes au centre des loisirs sont ouvertes aux mères qui allaitent accompagnées par leur(s) bébé(s) allaité(s). L'arrondissement est prêt à les accommoder si l'activité présente éventuellement un risque pour la sécurité de l'enfant (L'Agenda, août 2010 : 5). Il est par ailleurs possible pour les parents d'enfants d'âge préscolaire de les inscrire à des activités en semaine selon une formule à la carte, c'est-à-dire, par exemple, seulement une journée, 2-3 journées, ou encore

toute la semaine. Par exemple, pour le parent demeurant à la maison, cette formule permet d'être libéré pour réaliser ses propres activités sans qu'il ait forcément recours à un service de garde conventionnel. On peut finalement citer, comme autres exemples, les projets à l'étude : une salle « halte-famille » au centre des loisirs et au futur complexe sportif, où il sera possible de changer les bébés, chauffer les biberons, etc., et un guichet unique pour l'inscription à l'ensemble des activités de loisirs.

Mentionnons enfin 2 types d'initiatives de l'arrondissement visant plus particulièrement la participation des parents aux activités municipales de sport et de loisir. Le premier consiste à adapter l'offre de façon à mieux les inclure. L'arrondissement offre, par exemple, une session d'initiation au patinage artistique pour les parents d'enfants inscrits à cette activité. Dans le plan d'action famille 2008-2010, il est également question d'évaluer la possibilité d'implanter des ateliers de type parents-enfants dont l'activité principale serait axée sur l'adulte. Quant au second type d'initiatives, il a pour objectif de rejoindre davantage les familles en décentralisant certains services ou activités dans leur quartier. Par exemple, dans les quartiers d'interventions prioritaires, des démarches sont réalisées auprès des familles, souvent de nouveaux arrivants, pour leur faire connaître l'offre de services en sports et loisirs. Elles s'effectuent surtout auprès des mères qui demeurent à la maison et qui sont donc particulièrement isolées. Des activités très simples leur sont proposées, comme un club de marche. C'est à partir de cette première démarche qu'est ensuite faite la promotion de la programmation globale de l'offre de services en sports et loisirs.

2.2

Avis des participantes aux groupes de discussion

Les femmes qui ont constitué notre groupe de discussion de mères de famille ayant de jeunes enfants nous informent que, pour elles, pratiquer une activité de sport et de loisir signifie avant tout :

- se ressourcer;
- socialiser, briser l'isolement;
- et, pour celles d'immigration récente, une façon de mieux connaître la société d'accueil.

« En s'occupant de nous, on s'occupe mieux de notre famille... »

« Pour pouvoir échanger, discuter, découvrir des choses [...], se faire des amis. »

Il apparaît en ce sens important, à leurs yeux, de pouvoir pratiquer une activité de sport et de loisir qui leur serait propre, mais aussi et surtout une activité de sport et de loisir en famille. Ces deux sphères d'activités sont présentes dans l'offre municipale de Saint-Laurent et sont globalement appréciées lorsque connues des participantes. Toutefois, des obstacles à leur pratique semblent subsister.

Accès à l'information

Les participantes au groupe de discussion apparaissent avoir de la difficulté à se tenir au courant des activités de sport et de loisir offertes par l'arrondissement. Elles aimeraient qu'une communication plus ciblée, c'est-à-dire visant les familles, soit développée. Plusieurs suggèrent également d'établir un réseau de diffusion dans les institutions où l'on rencontre les familles, comme les écoles par exemple.

« L'information qui va via l'école, c'est sûr que les parents vont la lire, vont être au courant des activités proposées. »

Obstacles particuliers à la pratique seule d'activités de sport et de loisir

À la pratique seule d'activités de sport et de loisir est d'abord priorisée celle des enfants lorsque le budget familial est limité.

« Les activités coûtent cher là-bas. »

« Déjà, une activité pour les deux, ça revient cher. »

Le coût de l'activité et surtout les coûts bien souvent associés à sa pratique, c'est-à-dire les frais de gardiennage, constituent en outre un obstacle important. Le coût de déplacement en transport en commun peut également être un frein.

« Pour aller à une activité qu'il faut la carte d'autobus, ça peut être difficile à moins que la carte soit déjà là. »

Aux considérations économiques s'ajoutent celles de temps. Suivant l'évolution du contexte occupationnel des mères de famille ayant de jeunes enfants (à la maison, de retour au travail ou aux études), les disponibilités hebdomadaires sont fluctuantes d'une mère de famille à une autre.

« Par rapport à la routine des enfants, le matin en semaine, c'est ce qui me conviendrait le mieux. »

Les disponibilités en termes d'horaires peuvent également être fluctuantes d'une semaine à l'autre suivant les opportunités de gardiennage.

« Moi, je me suis inscrite une fois à des cours d'aérobic. C'était une session de 3 mois.

C'est pas évident. Il faut vraiment tenir à ses engagements. C'est pas évident. »

« [Pouvoir faire garder ses enfants], ça, c'est une facilité pour faire des activités. »

La formule par session communément utilisée dans l'offre d'activités structurées n'apparaît pas, dans ce contexte, la plus adéquate pour les mères de famille ayant de jeunes enfants. Il est suggéré de développer des formules permettant l'accès à diverses activités à différentes tranches horaires.

« Là, tu fais en fonction de tes disponibilités à toi. Tu as le planning et tu t'organises. »

Pour pallier les contraintes associées à la pratique d'une activité seule, un service de gardiennage sur place, dont les coûts seraient inclus dans celui de l'activité, constituerait une avenue fort appréciée des participantes au groupe de discussion.

« Ils faut qu'ils [les frais de garderie] soient inclus dans les prix d'inscription.

C'est la seule solution parce que s'il faut faire payer les parents, ça ne marchera pas. »

L'une des participantes suggère notamment de considérer la mise en place d'un service de gardiennage comme une activité de loisir bénévole offerte à ceux qui le désirent.

Outre ces considérations, certaines participantes ont finalement évoqué des incompatibilités entre les modalités de réalisation des activités et ce que leur dicte leur religion.

« J'aimerais bien faire, mais il y a certaines conditions qui se posent pour moi et d'autres femmes... pour la natation par exemple. »

Quant à la nature des activités offertes, les participantes au groupe de discussion souhaiteraient voir davantage d'activités d'échanges autour de la parentalité, notamment. Il est proposé de développer à cet effet des cafés-rencontres.

« Des cafés-rencontres, ce serait intéressant pour pouvoir échanger, discuter [...]

C'est difficile quand quelqu'un a tout laissé derrière lui... »

« Il faut commencer par ça, pis ça va attirer les activités sportives. »

Obstacles particuliers à la pratique d'activités familiales de sport et de loisir

Les femmes du groupe de discussion reconnaissent rechercher avant tout des activités gratuites. Aussi fréquentent-elles les parcs en famille. Outre le fait que des activités de sport et de loisir peuvent y être pratiquées gratuitement, les parcs représentent des lieux d'activité très accessibles du point de vue spatial.

« Pour les jeux qu'il y a aux parcs, c'est intéressant. »

« L'été, il y a le parc, la piscine. »

Les parcs et leurs installations semblent ainsi bien répondre aux activités familiales, du moins à la belle saison. La période hivernale apparaît en revanche constituer un problème pour plusieurs femmes consultées.

« L'été, il y a les parcs, c'est vraiment bien parce qu'il y a pas mal de parcs,

c'est très beau, on peut sauter d'un parc à l'autre, mais en hiver... »

Ces participantes étaient en effet peu habituées à des hivers tels que ceux d'ici. Aussi connaissent-elles peu les activités de sport et de loisir qu'il est possible de pratiquer au cours de cette période. Avoir la possibilité de les découvrir serait apprécié, tout comme pouvoir réaliser des activités intérieures, libres ou structurées, en famille, à prix réduit. Pour celles-ci, la plage horaire la plus appropriée serait, à leurs yeux, le dimanche.

« Je pense que, le plus qu'il faut, c'est remplir le dimanche.

Laisser le samedi de relâche et le dimanche le remplir par des activités que chacun pourrait intéresser. »

Finalement, il est apparu, à travers la discussion, un intérêt marqué auprès des mères nouvellement arrivées au Québec pour des sorties familiales de découverte de Montréal et de ses environs.

« C'est utile de connaître la communauté où l'on évolue dorénavant. »



Portrait de l'offre à l'intérieur de laquelle on retrouve notre groupe cible

Nature de l'offre

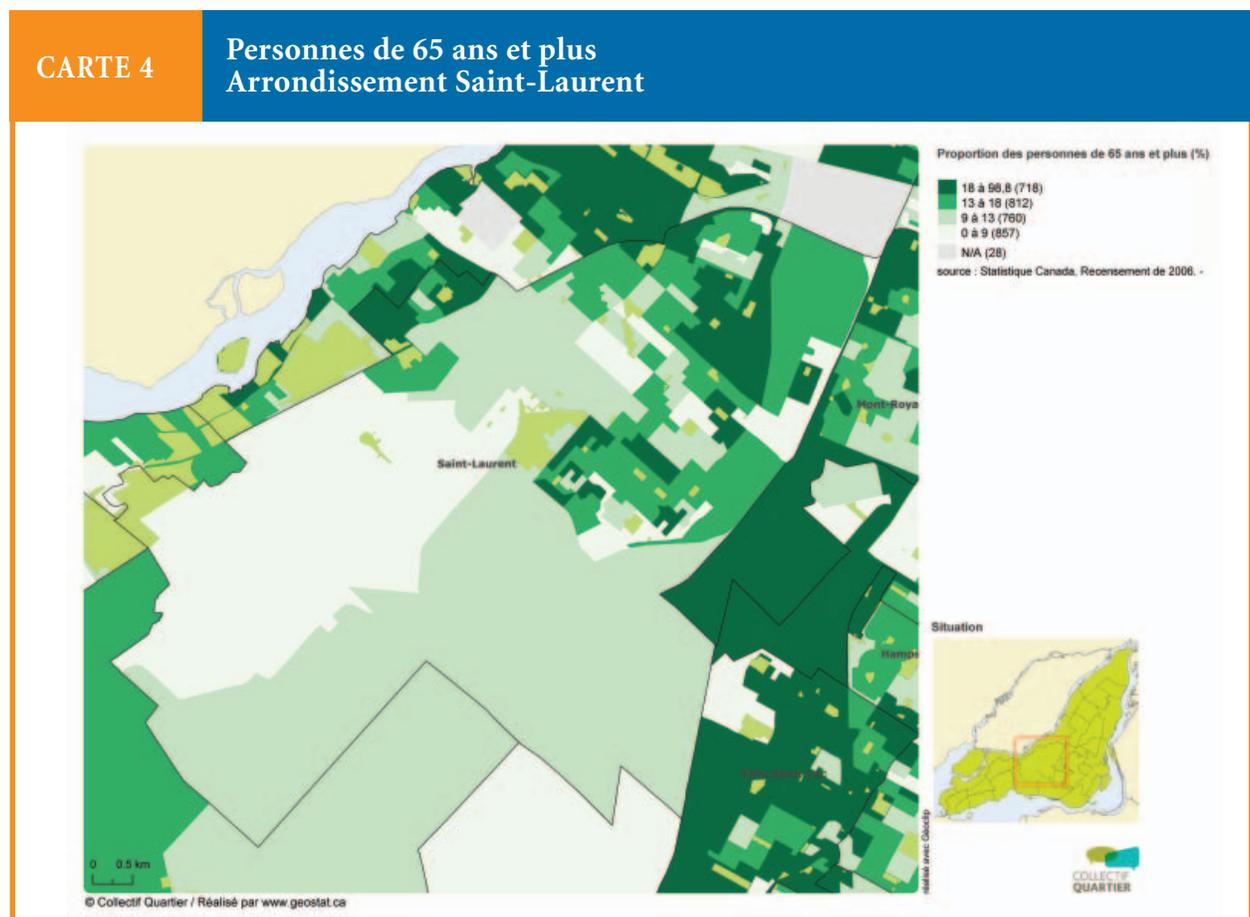
Parmi les activités libres ou structurées offertes dans la programmation municipale pour la session automne 2010, près de la moitié s'adressaient aux adultes, dont les aînés. De plus, une vingtaine de ces activités ciblait particulièrement les aînés :

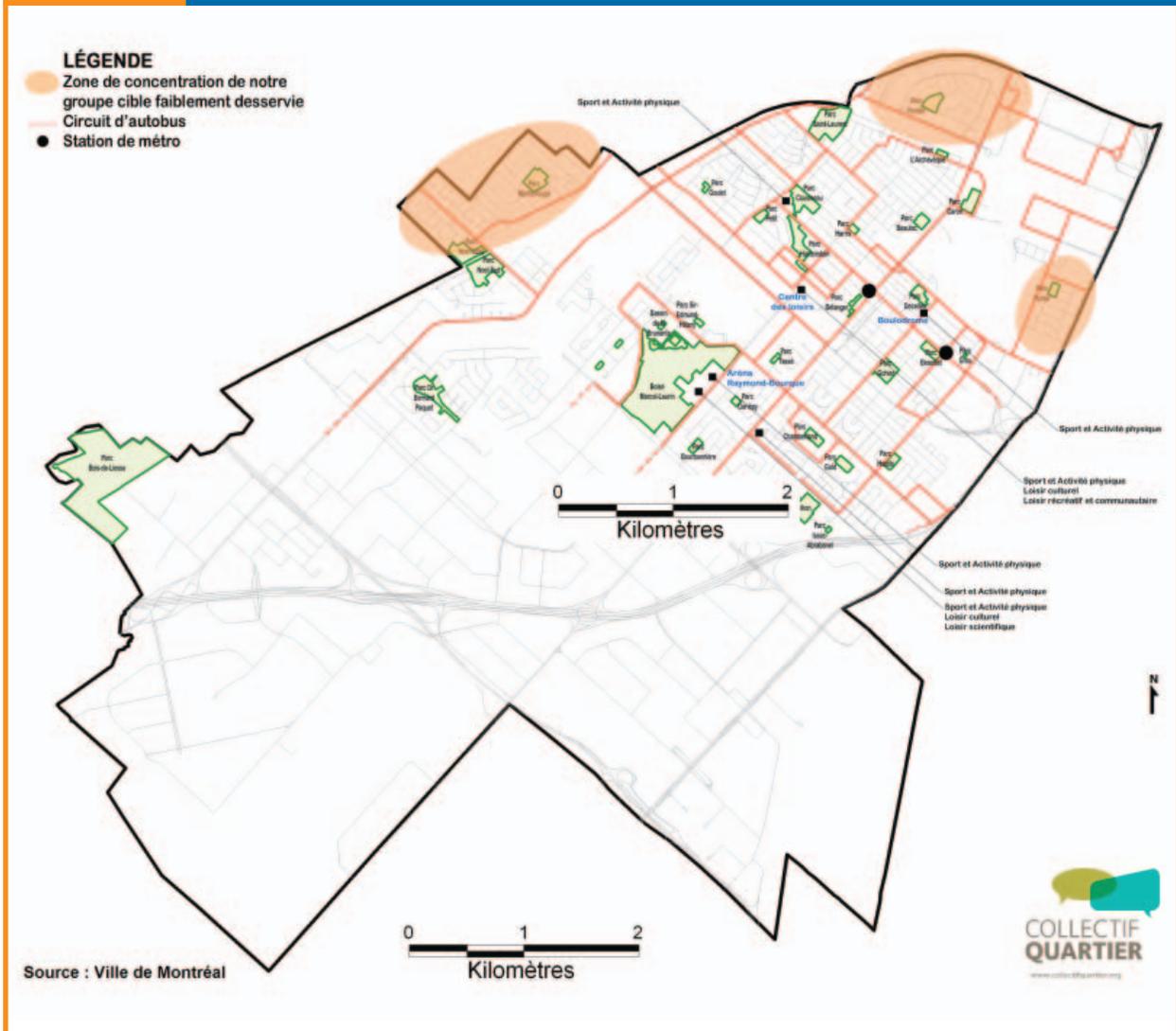
	Loisir culturel	Loisir scientifique	Loisir récréatif et communautaire	Sport et activité physique	Toutes catégories confondues
N ^{bre} d'activités adultes (incluant aînés)	58	2	14	50	124
N ^{bre} d'activités aînés	7	0	11	4	22
N ^{bre} total d'activités (tous âges)	109	2	24	122	257

La nature des activités est similaire à celle des activités offertes au groupe cible précédent. Ceci s'explique notamment par le fait qu'une grande part des activités offertes aux aînés s'adressent aux adultes en général. Une offre ciblée demeure néanmoins présente, notamment par la présence de 2 organismes voués à ce groupe d'âge, le Carrefour des aînés et l'Université du 3^e âge. Ainsi, bien que les activités culturelles, physiques et sportives restent prépondérantes – au sein de l'offre municipale considérée –, l'offre en loisir culturel et en loisir récréatif et communautaire y est plus importante que pour le groupe cible précédent. On retrouve majoritairement les activités destinées aux aînés dans les catégories « Loisir culturel » et « Loisir récréatif et communautaire ».

Localisation de l'offre

Concernant les activités libres, une répartition relativement uniforme des infrastructures municipales extérieures est observée sur le territoire de l'arrondissement (Carte 1). Il en est autrement des activités structurées. En effet, lorsqu'on regarde les zones où se concentre la population laurentienne âgée de 65 ans et plus (Carte 4), on constate que, tout comme pour le groupe cible précédent, elle peut avoir plus ou moins aisément accès à des activités structurées, quelle que soit leur catégorie, suivant la qualité de la desserte du transport en commun. Les aînées des zones situées aux extrémités nord-ouest et nord-est de la portion résidentielle de l'arrondissement ainsi que du quartier Place-Benoît sont, à cet égard, particulièrement isolées (Carte 5).





Variété des activités

Les différents types d'activités proposés au sein des grandes catégories d'activités offertes se présentent dans la programmation municipale pour la session automne 2010 comme suit :

Activité	Nbre d'activités adultes (incluant aînés)	Nbre d'activités aînés
Loisir culturel		
Arts médiatiques	2	
Arts visuels	16	
Artisanat	16	
Culture générale	4	4
Danse	19	3
Musique	1	1
Loisir scientifique		
Informatique	2	
Loisir récréatif et communautaire		
Apprentissage des langues	7	7
Jeux de société	7	4
Sport et activité physique		
Activités aquatiques	11	
Activités de conditionnement physique	13	1
Activités de détente	4	
Arts martiaux et sports de combat	7	
Formation en sauvetage	2	
Multisport	1	1
Sports collectifs	3	
Sports d'adresse ou de force	1	1
Sports de raquette	3	
Sports sur glace	6	1

Là encore, c'est dans les catégories « Loisir culturel » et « Sport et activité physique » qu'on trouve la plus grande diversité d'activités : 6 et 10 types d'activités différents sont respectivement offerts alors que dans les catégories « Loisir scientifique » et « Loisir récréatif et communautaire », on retrouve respectivement 1 et 2 types d'activités. Pour les 2 catégories présentant la plus grande diversité d'activités, on retrouve, tout comme pour le groupe cible précédent, une place prépondérante au sein de l'offre municipale pour les types d'activités suivants :

- pour le loisir culturel, les activités d'art visuel, d'artisanat et de danse;
- et pour le sport et l'activité physique, les activités aquatiques et de conditionnement physique.

En ce qui concerne les activités destinées aux aînés, le type d'activités proposé en plus grand nombre est l'apprentissage des langues.

Tarification

Concernant la tarification de l'offre appliquée aux adultes, elle se présentait dans la programmation municipale pour la session automne 2010 comme suit⁴ :

	Loisir culturel	Loisir scientifique	Loisir récréatif et communautaire	Sport et activité physique
Activités libres	2 niveaux de tarif : - session gratuite (1) - 10 \$ l'heure (1)		- 4 \$ à chaque fois (1) 1 tarif activité aînés : - session gratuite (2)	3 niveaux de tarif : - gratuit (3) - 46 \$ la session en moyenne (3) - 5 \$ à chaque fois (4) 1 tarif activité aînés : - 3 \$ à chaque fois (1)
Activités structurées	3 niveaux de tarif : - session gratuite (1) - 107 \$ la session en moyenne (43) - 275 \$ la session en moyenne (3) 2 tarifs activité aînés : - 20 \$ la session en moyenne (3) - 75 \$ la session en moyenne (4)	- 250 \$ la session en moyenne (2)	2 niveaux de tarif : - session gratuite (1) - 85 \$ la session (1) 2 tarifs activité aînés : - session gratuite (2) - 104 \$ la session en moyenne (7)	2 niveaux de tarif : - 51 \$ la session en moyenne (12) - 93 \$ la session en moyenne (22) 2 tarifs activité aînés : - session gratuite (1) - 20 \$ la session en moyenne (2)

Encore une fois, on peut constater plusieurs niveaux de tarification pour les adultes, que l'activité soit libre ou structurée. Pour une partie des activités libres, la gratuité est appliquée. Il en est de même pour quelques activités structurées des catégories « Loisir culturel » et « Loisir récréatif et communautaire ». Pour les autres activités libres, le tarif appliqué s'élève de 40 \$ à 60 \$ la session. Quant aux autres activités structurées, on y observe, tout comme pour le groupe cible précédent, 3 grands niveaux de tarification : un premier s'élevant en moyenne à 50 \$ la session, un second de 80 \$ à 110 \$ la session et un dernier de 250 \$ à 280 \$ la session. La plupart des activités de « Loisir culturel », de « Loisir récréatif et communautaire » et de « Sport et activité physique » s'inscrivent toutefois dans le niveau de tarification intermédiaire, soit de 80 à 110 \$ la session.

La tarification des activités destinées aux aînés présente également plusieurs niveaux. La gratuité est appliquée pour quelques activités. L'essentiel des activités destinées aux aînés s'inscrit dans les deux niveaux de tarification suivants : de 20 \$ à 40 \$ la session et de 70 \$ à 110 \$ la session.

Enfin, il est à noter que les tarifs présentés n'intègrent pas le coût de la carte-loisirs de Saint-Laurent qui est de 2,30 \$ pour les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que de la carte débit qui s'élève à 11,29 \$.

⁴ Ibid.

Accessibilité universelle

Les infrastructures municipales intérieures (centre des loisirs, aréna) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Il en sera de même pour le futur complexe sportif. L'arrondissement veut également rendre accessibles tous les chalets des parcs dans le cadre du programme de réfection de ces derniers.

Informations complémentaires

L'arrondissement souhaiterait faire partie des municipalités « Amies des aînés ». Toutefois, avant de faire sa demande, l'arrondissement veut réaliser une consultation auprès des organismes locaux concernés afin de présenter une demande répondant au mieux aux besoins de ses aînés.

3.2

Avis des participantes aux groupes de discussion

Les aînées de notre groupe de discussion nous informent que, pour elles, pratiquer une activité de sport et de loisir signifie avant tout :

- conserver sa santé physique et mentale;
- socialiser, briser l'isolement.

« Ça nous tient en forme. »

« Ça nous sort de notre maison et on se fait des ami-e-s. »

Rencontrer, échanger par le biais d'une activité semble constituer une dimension importante de la pratique d'un sport ou d'un loisir.

« Si on est en couple, on a plus de chance de sortir avec le conjoint ou si on a des enfants, on partage certaines activités, mais si on regarde la personne qui est seule [...]

C'est la solitude qui tue la personne âgée. [...]

Les activités de sport et de loisir, ça nous donne de la joie, de la satisfaction et du bien-être. »

L'offre de services en sports et loisirs est globalement appréciée lorsque connue des participantes.

« Moi, je trouve, comme activités, ils offrent quand même beaucoup de choses. »

« Dans ma condition actuelle, je suis satisfaite, je trouve qu'on a beaucoup de choses.

On pourrait passer notre semaine au centre des loisirs. »

Toutefois, des obstacles à son utilisation semblent subsister.



Accès géographique aux activités structurées

Il a avant tout été soulevé les difficultés rencontrées pour accéder à l'offre d'activités structurées par transport en commun.

« J'aimerais faire plus d'activités mais il y a le transport. Parce que ça, c'est vraiment difficile.
Les aînés veulent sortir, ont soif de découvrir, mais c'est toujours le transport.
Parce que la majorité ont de la difficulté à se déplacer. »

De plus, les participantes bénéficiant du service de transport adapté ne semblent pas l'apprécier tellement.

« Je déteste le transport adapté. [...] On vient vous ramener chez vous à 15 h-15 h 30,
vous arrivez à 17 h 30-18 h du soir, vous avez fait tout le tour de Saint-Laurent! »

À cela, s'ajoute une certaine insécurité lors des déplacements, particulièrement en soirée.

« Quand il fait beau, d'accord, mais quand il fait mauvais temps, tu as une demi-heure d'attente,
même plus, ce n'est pas sécuritaire. »

« Les gens ont peur de sortir le soir. [...] Il y a des gangs de rue qui se tiennent un peu dans les coins...
Moi, je ne sors plus le soir. »

« Lorsque [l'activité] est le soir, la nuit, j'ai peur de sortir seule.
Il faut que je prenne deux autobus pour aller là-bas. Le soir, ça me fait peur. »

L'implantation d'un service à l'image de la Navette Or a été suggérée.

« Moi, j'aimerais une navette dans Saint-Laurent pour se déplacer. [...] Avec ce transport de navette,
on pourrait venir facilement aux loisirs, choisir ce qu'on veut parce qu'on reçoit quand même
une grande liste; on a tout ce qu'il faut à Saint-Laurent si on veut sortir, si on PEUT sortir...
Alors, pour moi, c'est le transport qui pose problème. »

« Ce serait une bonne idée d'avoir peut-être un minibus pour aller à des activités parce que,
de plus en plus, les femmes, on vieillit, on a de plus en plus de difficulté. »

Coût des activités structurées

Pour la plupart des participantes au groupe de discussion, la tarification appliquée aux activités structurées leur convient. Certaines d'entre elles se sont dites cependant limitées dans l'accès aux activités qui les intéressent du fait de leur tarif trop élevé.

« Dans l'ensemble, c'est vraiment abordable. »

« Moi, pour la peinture à l'huile, je ne pourrais pas trouver mieux. »

« C'est un bon rapport qualité/prix. »

« J'ai ma carte de loisir et je veux participer mais pour des activités, il y a des 80 \$-90 \$ de frais,
ça coûte cher. En plus, le transport, ça coûte 6 \$ aller-retour. C'est pourquoi je ne l'utilise pas. [...] Les activités m'intéressent beaucoup, mais c'est trop cher. »

Ces dernières ne semblaient pas pouvoir bénéficier du programme tarifaire de l'arrondissement s'adressant aux personnes à faible revenu.

Nature de l'offre

Bien qu'elles apprécient ce qui est actuellement offert en sports et loisirs, les participantes au groupe de discussion souhaiteraient voir davantage d'activités de conditionnement physique adaptées, d'activités axées sur l'intellect et l'échange ainsi que de sorties culturelles.

- « Les seules choses qu'ils ont pour l'âge d'or, c'est de la peinture ou bien du scrabble ou du bingo, mais les choses nouvelles pour faire travailler notre cerveau, on n'a pas ça. »
- « J'aimerais qu'il y ait davantage d'activités parce que tout ce qu'on nous offre, c'est du bowling, du bingo, des choses comme ça, mais j'aimerais avoir autre chose comme du taïchi, du conditionnement physique [pour les aînés]. Parce que ce qu'on a au centre des loisirs, c'est trop vite pour nous. »
- « Le *gymnix*, il n'y en a pas au centre des loisirs. Le *gymnix*, c'est bien adapté pour nous. »
- « J'aimerais plus d'activités qui permettent la communication et la créativité. »
- « Ce que je trouve bien à Saint-Laurent, il n'y en a pas beaucoup mais on a quand même des sorties. Deux fois par année, on va à Ottawa, à Québec, on va voir des musées. [...] L'arrondissement nous offrait les années précédentes un peu plus d'activités comme celles-là. Récemment, on dirait... Ils nous oublient un peu, parce qu'on aurait besoin de plus de sorties. »

Il est à souligner que, même si les activités qui les intéressent existent et leur sont accessibles, les aînées consultées reconnaissent qu'il y a un effort à faire pour sortir de chez elles.

- « Des fois, il faut se secouer. »

Attrait des parcs de quartier

Les parcs sont appréciés et fréquentés par les participantes au groupe de discussion.

- « Moi, je vais au parc Saint-Laurent presque tous les jours, je marche beaucoup autour du terrain de soccer. C'est un très beau parc et c'est propre! »
- « Je marche beaucoup. Je vais au parc Caron. »

Elles déplorent toutefois le manque de bancs qui vient limiter leur présence au parc.

- « Le parc Beaudet, il y a des bancs sur ce côté-ci, mais sur la rue Goyer, il n'y en a pas de bancs. Alors, tous les gens sont obligés de s'asseoir de ce côté-ci. Et de ce côté, je trouve qu'il y a beaucoup de circulation. C'est moins agréable. »
- « Chez moi, j'ai un grand parc, un très joli parc, mais je ne peux pas m'asseoir dans mon parc parce qu'il y a beaucoup d'activités et les quelques bancs qu'il y a, c'est toujours pris. Je suggère qu'il y ait des bancs sur la rue Beaudet. »
- « Le parc Petit. Et bien là encore, il n'y a pas de bancs. Il y en a un... Puis, au parc Hartenstein, un grand parc, la même chose... »
- « C'est nous qui payons des taxes pour ces parcs-là, mais on n'a pas le droit de s'en servir parce qu'il n'y a rien pour nous... »

Accès à l'information

Enfin, le journal de quartier constitue, aux yeux des participantes au groupe de discussion, le meilleur moyen pour les rejoindre. Il semblerait toutefois qu'il ne soit pas véritablement utilisé par l'arrondissement pour diffuser l'information sur son offre de services en sports et loisirs.

- « Dans le journal de quartier, cela gagnerait en visibilité. »



Un des objectifs qui a amené l'arrondissement à développer le projet de complexe sportif est de pouvoir offrir un horaire de jour, en semaine, aux familles et aux aînés notamment. Chose que l'arrondissement ne peut actuellement offrir compte tenu des limites en plages horaires qu'impose l'utilisation d'infrastructures appartenant à la commission scolaire dans le déploiement de son offre de services. Ce projet devrait être finalisé à la fin de l'année 2013.

Parallèlement, l'arrondissement travaille à développer dans ses secteurs enclavés, où l'accès en transport en commun aux infrastructures de sports et de loisirs est difficile (quartiers Chameran, Place-Benoît), une programmation d'activités particulière avec un lieu qui leur soit destiné. Par exemple, dans le quartier Place-Benoît, une salle communautaire a été aménagée à cet effet. L'arrondissement cherche également à développer des activités dans les chalets des parcs de quartier de façon à pouvoir rejoindre davantage les citoyennes et citoyens. À chaque projet de réfection de chalet, la population est consultée pour l'adapter aux besoins. C'est ainsi que le chalet du parc Caron est devenu un point de services permanent pour les aînés du Village Montpellier.

Sources

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT (2010). *L'Agenda, automne-hiver 2010-2011*, Montréal, 48 p.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT (2008). *Plan d'action famille 2008-2010*, Montréal, 23 p.

TECSULT INC. (2009). *Plan de transport local de Saint-Laurent*, Montréal, 63 p.

COLLECTIF QUARTIER, Atlas des quartiers : <http://www.collectifquartier.org/atlas-des-quartiers/>

Rencontre

Rencontre avec Mme Ghislaine Vandal, directrice générale, et M. Michel Boudreau, chef de division, Direction culture, sports, loisirs et développement social, arrondissement de Saint-Laurent

Groupes de discussion

Groupe de discussion réalisé auprès de mères de famille de Saint-Laurent le 25 octobre 2011.

Groupe de discussion réalisé auprès d'aînées de Saint-Laurent le 7 février 2012.



ville.montreal.qc.ca